

BUDGET 2019



L'EXERCICE (BUDGÉTAIRE) DE LA DÉMOCRATIE

Comment est dépensé l'argent public ? À quoi servent nos impôts locaux ? Quels sont les investissements prioritaires ? La commune est-elle endettée ? Dans cette période où fourmillent les débats, la transparence sur le budget communal prend un relief singulier. Il sera présenté à la population le jeudi 14 mars, à 19h, au Royal. Voté tous les ans par le conseil municipal, le budget est le reflet de la manière dont les élu·e·s tiennent compte des besoins et des aspirations des Choisyen-ne-s. Le moteur financier de la démocratie locale.

DOSSIER RÉALISÉ PAR NATHALIE COURTOIS



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le quotidien des services municipaux

Recouvrir un tag, envoyer un courrier, nettoyer un bâtiment public, mettre un car à disposition d'une classe, aider financièrement les associations... toutes ces dépenses sont comptabilisées dans le budget municipal de fonctionnement.



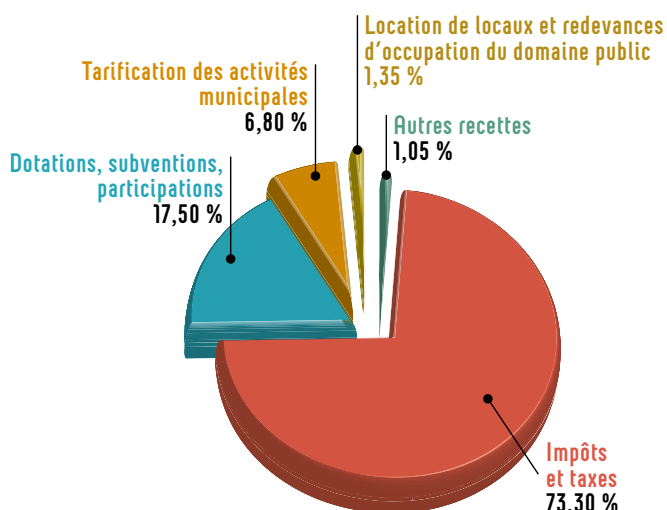
volume budgétaire (*lire ci-contre*, le secteur administration publique et services généraux regroupant des services et des activités très différents). Ce budget se répartit essentiellement entre l'accompagnement et l'encadrement des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires, les centres de loisirs et la restauration scolaire. Parmi les actions fortes : le maintien du Programme de réussite éducative, en dépit de la baisse des subventions, la prise en charge partielle du coût des études, et la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'aménagement, l'espace public et l'environnement forment le second poste budgétaire, avec près de 11 millions d'euros. Les dépenses portent, par exemple, sur la propreté (2,3 millions), les espaces verts (1,6 million), l'entretien courant des voiries communales (570 000 euros). L'année sera aussi marquée par la reprise en régie municipale du nettoyage des marchés alimentaires et par la modernisation des horodateurs.

Il serait fastidieux de détailler les budgets de chaque activité. Sachez cependant que des actions mobilisant les finances de plusieurs services sont programmées ou renouvelées cette année : Maison de la citoyenneté et de la vie associative, carte jeunes, Anim'été, ouverture et développement du centre social Mouloudji, renforcement des initiatives hors les murs des médiathèques et... organisation des élections européennes. Effectivement, la démocratie a un coût.

Il en faut de l'argent pour faire tourner le service public. Environ 76 millions d'euros pour le fonctionnement quotidien des services municipaux, un peu plus qu'en 2018 (74 millions d'euros). La majorité, on s'en doute, sert à payer les salaires des agent-e-s : employé d'état-civil, patrouilleur, Atsem dans les maternelles, gardien-ne de parc, urbaniste, animateur-riche, auxiliaire de puériculture, personnel d'entretien,

journalistes... Les dépenses de personnel représentent 54 % du budget de fonctionnement ; c'est beaucoup, mais pas tant que cela si l'on se réfère à la moyenne des collectivités comparables (60 %). Le pourcentage est aussi révélateur du choix municipal : celui d'un service public fort, aux activités diversifiées, et des agent-e-s présent-e-s auprès de la population. Autre chiffre important : les 12 millions d'euros accordés à l'enfance et à l'enseignement, qui représentent le premier secteur en

Les recettes de fonctionnement par provenance



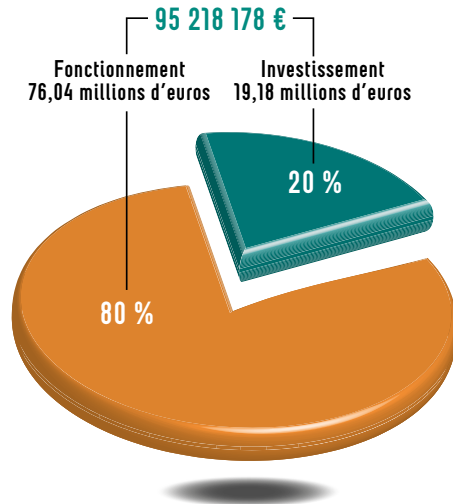
Exemples de coût de fonctionnement (hors investissements)

- Service du logement : 326 000 euros
- Propreté urbaine : 2,4 millions d'euros, dont 1,2 millions d'euros de prestations externes
- Entretien des espaces verts : 1,6 million d'euros
- Restauration scolaire : 2,2 millions d'euros

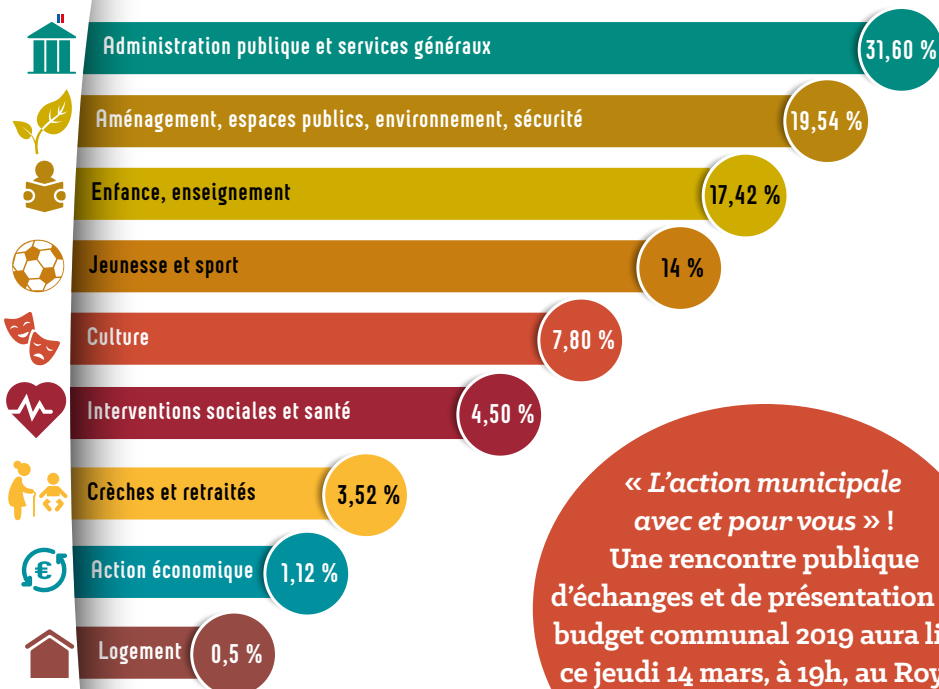
Versement de subventions

- Associations : 1,4 millions d'euros
- Cinéma-Théâtre Paul Éluard : 926 000 euros

BUDGET PRIMITIF 2019 DE LA VILLE



Les dépenses de fonctionnement par activité



« L'action municipale avec et pour vous » !
Une rencontre publique d'échanges et de présentation du budget communal 2019 aura lieu ce jeudi 14 mars, à 19h, au Royal (13 avenue Anatole France).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

La fiscalité alimente les trois quarts du budget

Si les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,20 % par rapport à 2018, c'est bien parce que les recettes augmentent aussi dans la même proportion. Cette hausse de 1,63 million d'euros est essentiellement due aux taxes foncière et d'habitation, qui devraient rapporter près de 900 000 euros supplémentaires en 2019. La municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition de ces taxes, mais selon la loi de Finance, les bases servant de calcul augmentent tous les ans, et les Choisyens sont aussi plus nombreux ! Les impôts et taxes, dans leur totalité, représentent 73,30 % des

recettes de fonctionnement. Pour le reste, peu d'augmentation des recettes : les crédits reversés à la commune pour compenser la disparition de la fiscalité économique sont stables, tout comme les dotations de l'État, après une diminution pendant plusieurs années. « La baisse des dotations que nous avons subie, et maintenant l'encadrement des dépenses de fonctionnement par le biais de la contractualisation sont de véritables handicaps pour la réalisation du projet municipal », a commenté le maire, Didier Guillaume, lors du conseil municipal du 28 novembre 2018.

TROIS QUESTIONS À ...



FRÉDÉRIC TISLER

Adjoint au maire en charge des Finances

Choisy-Infos : *Quelle est, selon vous, la caractéristique majeure de ce budget 2019 ?*

Frédéric Tisler : *C'est un budget qui traduit vraiment et concrètement un certain nombre de choix politiques de la majorité municipale. C'est aussi la poursuite de la mise en œuvre de nos engagements sur ce mandat. Un nouveau mode de restauration municipale, la priorité à l'enfance, aux équipements publics, à leur entretien ou à leur rénovation, nos investissements parmi lesquels l'achat de la maison Rouget de Lisle qui va nous permettre de réaliser un équipement à vocation culturelle et patrimoniale : ce sont autant d'exemples visibles de ce à quoi sert un budget !*

C. I. : *L'équilibre financier a-t-il été difficile à atteindre ?*

F. T. : *Un équilibre budgétaire est toujours difficile à atteindre. Encore une fois, un budget, c'est d'abord des choix. Il y a toujours tellement de choses à réaliser, qu'on ne peut jamais tout faire. Surtout quand un des principaux choix porte sur la volonté de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous l'avons fait une fois durant ce mandat, sous la pression des restrictions des dotations de l'État, nous nous étions engagés à ne pas le refaire. Alors, il faut évaluer l'utilité de chaque dépense, il faut maîtriser les recettes, planifier nos investissements.*

C. I. : *La Ville a refusé le contrat proposé par l'État de limiter la hausse du budget de fonctionnement à 1,1 %. Quelles en seront les conséquences sur le niveau des dotations de l'État ?*

F. T. : *Nous maîtrisons nos dépenses de fonctionnement, nous ne sommes pas endettés au-delà de nos moyens de remboursement. Je ne vois pas de conséquences majeures au fait de ne pas avoir cautionné un contrat qui remet en cause l'autonomie budgétaire des collectivités locales.*



INVESTISSEMENTS 2019

UN BUDGET AU SERVICE D'UNE VILLE DURABLE

Près de 20 millions d'euros – 19,18 millions pour être précis – sont prévus pour financer tous les travaux et aménagements qui ne relèvent pas du fonctionnement quotidien. On y trouve aussi bien la construction d'un gymnase (aux Hautes Bornes) que du renouvellement de mobilier scolaire.



© D.R.

Une école qui s'agrandit, un jardin partagé en pleine ville, l'éclairage public rénové et moins gourmand en énergie : les investissements retenus (19,18 millions d'euros) sont au service du dynamisme d'une ville qui veille à la qualité de ses espaces publics, dans une démarche de développement durable. Dynamique démographique

tout d'abord. Après la construction du groupe scolaire Mandela (dont le financement se poursuit en 2019 le groupe Langevin sera progressivement réhabilité (2,3 millions d'euros sur quatre ans, dont 700 000 euros en 2019). L'extension de l'élémentaire Joliot-Curie sera réalisée cette année (voir ci-contre). Dans le quartier des Hautes Bornes, dont le renouvellement urbain se poursuit, un

gymnase neuf sera inauguré en fin d'année (financé par l'aménageur, la Sadev, avec une subvention municipale de 2,5 millions d'euros). Un jardin partagé est en projet dans ce quartier, tout comme aux Gondoles Sud.

Les actions inscrites dans le deuxième volet de l'Agenda 21 se traduisent, entre autres, par des réfection de chaufferies et des travaux d'isolation thermique dans les bâtiments publics, par l'accompagnement apporté à la copropriété du 6 avenue de Villeneuve-Saint-Georges dans son programme de rénovation énergétique, et par le passage en basse tension d'une partie de l'éclairage (370 000 euros).

La rénovation de l'éclairage public constitue d'ailleurs l'un des postes les plus importants de ce budget d'investissement (900 000 euros). Les interventions dans l'espace public sont notables : l'enfouissement de lignes à haute tension (1 million d'euros), la rénovation des voies communales (1,1 millions d'euro), la fin de la rénovation du parc Maurice Thorez (300 000 euros pour 2019), ainsi que des plantations d'arbres dans la ville (40 000 euros).



2019 : L'ANNÉE ROUGET DE LISLE

Au 6 rue Rouget de Lisle s'élève une bâtisse construite à la fin du XIX^e siècle. Elle est inscrite à l'inventaire général du patrimoine culturel pour y avoir accueilli les derniers jours de Rouget de Lisle, auteur de La Marseillaise, et décédé en 1836. Le conseil municipal a décidé d'acquérir cette demeure afin qu'elle intègre le patrimoine de la ville (864 000 euros). Un projet culturel sera travaillé, peut-être sur la base d'un lieu dédié à l'histoire de la ville, et le bâtiment sera aménagé pour recevoir du public.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

UNE BONNE GESTION DE L'EMPRUNT

Monter un budget d'investissement ressemble à un exercice périlleux d'équilibriste. On le sait, les finances des collectivités territoriales sont très contraintes, ce qui ne laisse pas une grande marge de manœuvre pour parvenir à financer toutes les actions. Le budget 2019 s'élève à 19,18 millions d'euros, contre 18,53 millions en 2018.

Trois grands types de recettes sont mobilisés. Les subventions versées dans le cadre d'un projet par d'autres collectivités territoriales ou par l'État représentent près de 5 millions d'euros. L'autofinancement de la commune, l'argent mis de côté en quelque sorte, s'élève lui aussi à 5 millions d'euros. Reste le recours à l'emprunt : 6 millions d'euros sont inscrits au budget 2019 et ne seront réellement empruntés qu'en fonction de l'avancée effective des travaux.

Pour Frédéric Tisler, adjoint au maire aux Finances, le budget témoigne d'une « *bonne gestion de l'emprunt* ». Le coût global de la dette déjà contractée s'élève à 5,4 millions d'euros, dont 4,5 millions pour le remboursement du capital. Ce qui représente une somme de 944 euros par habitant-e, à rapporter à la moyenne de 1 100 euros par habitant-e pour les villes comparables. De plus, les emprunts sont sécurisés par des taux fixes pour les deux tiers d'entre eux et par un taux d'intérêt moyen relativement bas (1,74 %).

COMBIEN COÛTE...

• L'agrandissement de l'école élémentaire Joliot-Curie ?

(Extension du restaurant scolaire, surélévation d'un étage et création de trois classes, installation d'un ascenseur) :
2 millions d'euros

Financement : Ville : 633 000 euros
Conseil régional : 600 000 euros
État : 767 000 euros

• La rénovation du parc Maurice Thorez ?

732 000 euros

Financement : Ville : 682 000 euros
Conseil régional : 50 000 euros

• La réfection du terrain de foot du stade Jean Bouin ?

500 000 euros

Financement : Ville : 400 000 euros
Conseil régional : 100 000 euros

LES INVESTISSEMENTS PAR GRANDS DOMAINES

ESPACES VERTS : 530 000 €



- Fin de la rénovation du parc Maurice Thorez
- Jeux d'enfants
- Plantations d'arbres et d'arbustes
- Réalisation de deux nouveaux jardins partagés
- Réparation du bassin du parc de la Mairie
- Amélioration de l'hébergement des animaux de la ferme des Gondoles
- Divers aménagements de terrains



ÉCLAIRAGE PUBLIC : 901 000 €

- Réfection et modernisation
- Passage en basse tension
- Remplacement de lanternes

BÂTIMENTS PUBLICS : 874 000 €

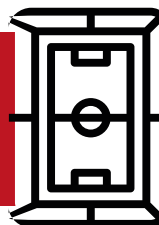


- Rénovation de chaufferie (divers sites)
- Réaménagement de bureaux
- Mise en accessibilité des bâtiments
- Réfection de revêtements de sols et de terrasses (La Tannerie, Espace Clemenceau, salle des fêtes des Navigateurs, Espace Langevin)
- Remplacement de rideaux et de stores
- Remplacement d'extincteurs



VOIRIE, MOBILIER URBAIN ET MATÉRIEL TECHNIQUE : 835 200 €

- Programme important de rénovation des voiries
- Matériel propreté et outillage technique
- Mobilier urbain
- Accessibilité des personnes handicapées



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 548 000 €

- Rénovation du stade Jean Bouin
- Travaux de peinture au gymnase Langevin
- Travaux dans les stades

BÂTIMENTS SCOLAIRES ET CENTRES DE VACANCES : 589 000 €



- Accessibilité et agrandissement de la salle des maîtres (élémentaire Jean Macé)
- Divers travaux, alarme intrusion, toiture... (maternelle et élémentaire Blanqui)
- Remplacement de volets et armoire électrique (maternelle Cotton)
- Installation d'un portier vidéo (maternelle Casanova)
- Construction d'un abri à jeux de cour (maternelle Hugo)
- Aménagement d'une terrasse extérieure (centre de vacances de Penthièvre)